



PROGRAMME DE FORMATION

Compétences psychosociales et prévention des conduites addictives

Objectifs généraux

Mener une action de prévention des conduites addictives dans une démarche de promotion de la santé en développant des stratégies, des postures et des outils liés aux compétences psychosociales.

Objectifs opérationnels et compétences visées

- Identifier les principes et les fondements liés au développement des compétences psychosociales
- Repérer la place des compétences psychosociales dans la prévention des conduites addictives
- Conduire un projet de prévention des conduites addictives en mobilisant les compétences psycho-sociales



Public visé

Tout·e professionnel·le intervenant dans le champ de l'éducation, du médico-social, du soin, de l'insertion... amené·e à animer un programme de prévention des conduites addictives auprès de jeunes et/ou d'adultes

Prérequis ou niveau de connaissance préalablement requis

Aucun prérequis



Modalités et dispositif d'accueil

- **Durée** : 3 jours / 19,5 heures
- **Dates** : à définir
- **Type de formation** :
Formation en présentiel
- **Nombre de stagiaires** :
8 à 15 personnes
- **Lieux (territoires)** : à définir
- **Repas** : à votre charge
- **Inclusion et handicap** : nous sommes disponibles pour échanger avec vous et rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir.



Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

- Alternance entre contenu théorique et mise en pratique.
- Mobilisation des outils pédagogiques suivants (exemples) : support de formation PPT et activités interactives tels que jeux, brainstorming, cas pratiques, quiz, simulations etc...
- Remise d'une documentation pédagogique aux stagiaires et accès aux ressources documentaires accessibles sur le site d'Association Addictions France
- Remise d'une attestation de fin de formation à l'issue de la formation



**ORGANISME
DE FORMATION**

Organisme de formation de l'ANPAA
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11751183675 auprès du préfet de la Région Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (L. 6352-12 du code du travail) • Mise à jour le 16/01/2024

**RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
FONDEE EN 1872 PAR LOUIS PASTEUR ET CLAUDE BERNARD
www.addictions-france.org •**

**formation-nord-est@addictions-france.org
ANPAA 24 bd Carnot - 59000 Lille**

Suivez-nous sur :

 [@addictionsFr](https://twitter.com/addictionsFr)
 [Association Addictions France](https://www.facebook.com/AssociationAddictionsFrance)
 [Association Addictions France](https://www.instagram.com/AssociationAddictionsFrance)

Modalités d'évaluation du positionnement et des acquis

- **Avant la formation**

Recueil et évaluation des connaissances et/ou compétences

- **Pendant la formation**

Validation des acquis en temps réel à travers différentes modalités tels que quiz, mises en situation, exercices de reformulation par ex.

- **Après la formation**

Évaluation à chaud des acquis qui peut être complétée, dans le cadre des formations intra, par une évaluation à froid.

Modalités d'évaluation et d'amélioration continue

- Évaluation de la satisfaction à chaud.
- Les évaluations font l'objet d'une analyse systématique et entraînent la mise en place de mesures correctives si nécessaire en fonction des retours et attentes.

Intervenante(s)

Professionnel.les de l'Association Addictions France



Contact et tarif

Tarifs :

- Intra : nous consulter
- Inter en région Hauts-de-France : nous contacter

Pour toute information, contacter :

Formation-nord-est@addictions-france.org

Modalités d'inscription

Nous contacter :

Formation-nord-est@addictions-france.org

Les délais d'accès à la formation sont à minima de 15 jours. Ceux-ci peuvent être amenés à varier en fonction du contexte.



**ORGANISME
DE FORMATION**

Éléments de contenu

SEQUENCE INTRODUCTIVE
Présentation du contexte, des objectifs et prise en compte des attentes

SEQUENCE N°1 **Découvrir les compétences psychosociales**

- Santé, Promotion de la santé et éducation à la santé
- Compétences psychosociales : concept, stratégies, classifications

SEQUENCE N°2 **Compétences psychosociales et prévention des conduites addictives**

- Données de base en addictologie : repères de base pour mieux comprendre les conduites addictives
- Facteurs de protection et facteurs de vulnérabilité liés aux prises de risques
- Place des compétences psychosociales dans la prévention des conduites addictives : spécificités, intérêts, limites, critères d'efficacité

SEQUENCE N°3 **Compétences psychosociales et méthodologie de projet en prévention**

- Méthodologie de projet appliquée aux compétences psychosociales : repères et réflexion à partir d'expériences de projets de prévention

SEQUENCE N°4 **Animer une action développant les compétences psychosociales**

- Découverte d'outils et mises en situation d'ateliers d'animation
- Posture, attitudes éducatives et gestion de la dynamique de groupe

SEQUENCE FINALE **Évaluer les acquis de la formation Évaluer la satisfaction Clôturer la formation**



**ORGANISME
DE FORMATION**

Organisme de formation d'Addictions France dont la dénomination sociale est ANPAA




Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11751183675 auprès du préfet de la Région Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (L. 6352-12 du code du travail) • Mise à jour le 16/01/2024

SITE NORD & EST

www.addictions-france.org

Formation-nord-est@addictions-france.org
ANPAA 24 bd Carnot – 59000 Lille

Suivez-nous sur :

 @addictionsFr
 Association Addictions France
 Association Addictions France